

La MRC du Rocher-Percé invite les firmes de génie-conseil (ingénieurs) à présenter une soumission pour l'octroi d'un contrat de services professionnels dans le but de réaliser le projet suivant :

**PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS DÉFINITIFS ET SURVEILLANCE DE CHANTIER
PROLONGEMENT DE LA PISTE DE 1 000 PIEDS ET RÉHABILITATION DES
CHAUSSÉES AÉROPORTUAIRES EXISTANTES À L'AÉRODROME DU ROCHER-PERCÉ**

Les documents nécessaires et autres renseignements peuvent être obtenus sur le service SEAO qui est un système électronique d'appel d'offres mis en place par le gouvernement du Québec en payant les frais exigés. Toute personne intéressée peut contacter le service SEAO au numéro de téléphone 1-866-669-7326.

Pour être valides, les soumissions cachetées, adressées au responsable de l'appel d'offres, dans deux enveloppes distinctes d'évaluation intérimaire (qualitative) et monétaire (quantitative) et portant la mention « **Soumission — Contrat de services professionnels en ingénierie — MRC du Rocher-Percé — Prolongement de la piste de 1000 pieds et réhabilitation des chaussées aéroportuaires existantes à l'aérodrome du Rocher-Percé** » devront se trouver physiquement au bureau de la MRC du Rocher-Percé situé au 129, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 101, Chandler (Québec) G0C 1K0, avant **10 h (heure officielle du CNRC), le vendredi 30 août 2019**.

Les soumissionnaires doivent prendre note que la soumission doit être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission équivalent à 10 % du montant de la soumission excluant les taxes. Ce cautionnement doit être valide pour une période de cent vingt (120) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.

Seuls les noms des soumissionnaires seront annoncés publiquement à compter de 10 h 05, le vendredi 30 août 2019 au bureau de la MRC du Rocher-Percé.

La MRC du Rocher-Percé ne s'engage à accepter ni la proposition ayant obtenu la plus haute note d'évaluation, ni aucune des propositions reçues et ne sera en aucune façon responsable de quelque dommage ou perte de quelque nature que ce soit pouvant résulter aux soumissionnaires du présent appel d'offres.

La date limite pour le dépôt d'une plainte dans le cadre d'une demande de soumissions publiques est fixée au 15 août 2019.

Donné à Chandler, ce 31^e jour de juillet 2019.



Mario Grenier

Directeur général/secrétaire-trésorier